

cahier **87**

au temps de **Saint Vincent de Paul**
...et aujourd'hui

**Le Discernement
des Vocations**

Bibliographie

Sommaire

- | | | |
|---|---|----------|
| - LAISSEZ- VOUS
CONDUIRE PAR L'ESPRIT
Suzanne DAVID SNV CPPAP
57916 1 | Éditorial | 1 |
| | Discerner les vocations,
un défi pour l'Église | |
| - APPELES ?
Quand le désir de Dieu rejoint
le désir de l'homme. Isabelle
PARMENTIER Supplément à Vie
Chrétienne ; n° 445 : février 2003 | Catherine de Noray | 2 |
| | Le discernement des
vocations | |
| - LETTRE AUX JEUNES SUR
LES VOCATIONS
Thierry-Dominique HUMBREGHT
o.p. Ed. Parole et silence ; 2004 | Valérie | 6 |
| | Entre brume et arc-en-ciel | |
| - INSCRIRE DIEU DANS NOS
CHOIX. Léo SCHERER, sj.
Vie chrétienne ; n° 417 | Questions pour un échange | 8 |
| - LA DÉCISION DE VIVRE
M-Claire BERTHELIN.
Supplément à Vie Chrétienne ;
n° 464. | | |
| - LA REVUE 'JEUNES ET
VOCATIONS'
éditée par le Service National des
Vocations | | |
| - JEAN-PAUL II
Discours aux Evêques de France en
visite ad Limina – novembre 2003
à février 2004.
Voir Documentation Catholique ;
n° 2305 (4 janvier 2004) et suivants. | | |

Discerner les vocations, un défi pour l'Église aujourd'hui

Dans l'Église aujourd'hui le discernement des vocations est un vrai défi dont dépend en grande partie le dynamisme missionnaire des communautés chrétiennes. Ce cahier voudrait aider à éclairer cette question.

À l'époque de Vincent de Paul, ce discernement était essentiel pour faire face au nombre important de personnes susceptibles de s'engager dans une vie apostolique. Aujourd'hui, il en va autrement. Dans la situation religieuse complexe que connaît l'Europe occidentale, le discernement des vocations est pourtant tout aussi nécessaire. Une double tentation nous menace, celle de fermer les yeux sur les carences des personnes ou sur leurs limites, pour répondre à l'urgence du manque de vocations sacerdotales et religieuses, et à l'inverse, celle de ne plus avoir l'audace de transmettre l'appel au sacerdoce ou à la vie consacrée, tout en cherchant à valoriser à l'extrême les vocations de laïcs.

Vincent de Paul lui-même en maintes occasions a dû rappeler les fondements de l'appel, de la vocation et de leur discernement. « *La vocation est un appel de Dieu pour faire une chose* » disait-il aux Filles de la Charité et il poursuit en exposant la diversité des vocations dans l'Église. Finalement, il les résume toutes en faisant dire à Dieu : « *Je veux que cette âme se sanctifie en me servant dans tel emploi* » (IX, 353). Discerner est-ce alors autre chose que de chercher et de mettre en œuvre la volonté de Dieu ? (cf. le Cahier 71, sur le discernement des esprits).

Certes, la vocation est proposée par des moyens souvent mystérieux. C'est au plus profond de soi-même que naît le désir de se mettre de manière personnelle à la suite du Christ qui envoie les lumières nécessaires pour répondre à son appel. Pourtant, chacun ne peut se considérer comme seul et unique juge de lui-même. Vincent de Paul insistera fortement pour qu'on ne se fie pas à son propre jugement mais qu'on prenne l'avis de plusieurs personnes avisées, tout en ayant conscience qu'on ne s'improvise pas dans la charge difficile d'éclairer les autres ! « *Faisons, Messieurs, disait Vincent à ses missionnaires, que Dieu ait des conseillers dans cette Compagnie qui regardent la force de la vocation, qui jugent selon son esprit et non pas seulement selon la chair* » (XII, 316).

Le discernement des vocations

Les vocations dans l'Église sont nombreuses et complémentaires et sont le fruit d'un long cheminement qui invite à un discernement. Désirer découvrir le sens de sa vie, c'est accepter d'entrer dans cette démarche ; c'est se décider à mettre au clair sa vie dans l'aujourd'hui de Dieu, par la médiation de l'Église. Mais comment parler de discernement des vocations si je ne me tourne vers Toi, Seigneur, vers Ta Parole qui est bien « la lumière de mes pas, la lampe de ma route » (Ps 118) ! Car c'est Toi qui donne la force, l'audace, le discernement et l'intelligence du cœur, la grâce de se mettre au service du frère qui te recherche, à l'écoute indispensable.

* En effet, le discernement d'une vocation ne peut vraiment se vivre qu'à la lumière d'une rencontre, celle de celui qui cherche et d'un accompagnateur, sous le regard du Dieu Trinitaire.

Chercher est une démarche de Foi : C'est découvrir progressivement un Dieu qui devient lumière pour un chemin personnel, guérissant le malade sourd, aveugle ou paralysé par ses doutes, ses échecs, ses craintes, relevant l'accablé, recherchant la « brebis égarée », accueillant sans limite le pécheur.

Rentrer dans une démarche de discernement est une espérance ! C'est réaliser au cours d'une route partagée avec son accompagnateur combien Dieu cherche l'homme avec une infinie patience et tendresse, et comprendre, chaque jours toujours plus, « la largeur, la longueur, la hauteur, la profondeur » (Éph 3,18) de l'amour d'un Dieu qui appelle à vivre ! Ce Dieu est bien « Amour » comme nous l'annonce saint Jean !

Discerner une vocation est donc un enjeu vital pour tout baptisé et pour tout homme qui cherche en vérité. C'est une grâce, celle d'un appel qui est un don engageant Dieu lui-même !

* Mais cette démarche ne peut être vécue que dans ***une disponibilité à l'Esprit-Saint***, car c'est en Lui que se trouve la source féconde de toute démarche et de tout accompagnement. C'est en Lui que se vit un authentique enfantement spirituel car Il conduit et ramène sans cesse à la connaissance du Christ « chemin de lumière et de vie ». « L'esprit vient au secours de notre faiblesse » (Rom 8,26), conduisant à une confiance

et à un émerveillement grandissant de l'œuvre de Dieu. Il est clair que la prière joue un rôle vital dans une démarche de discernement car elle permet de sortir de soi pour se tourner vers le Tout-Autre. Elle est accueil de l'Esprit qui « précède et intercède pour nous », « nous qui ne savons pas prier comme il faut » (Rom 8,26). C'est au cœur de cette prière, souvent difficile, que la personne en recherche peut, en vérité, passer de ce que « je veux » à ce que « Tu veux », de ce que « je ne sais pas » à la connaissance. C'est aussi au cœur de la prière que l'accompagnateur puisera la sagesse de ses conseils. C'est découvrir toute la richesse de la confiance qui est vraiment la clef pour accéder au « Trésor », rejoignant ainsi la pensée et l'expérience de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus : « C'est la confiance et la confiance seule qui mène à l'amour ». Le discernement devient alors un réel chemin de bonheur car il conduit à la vérité sans l'amour.

*** Discerner est un combat** hautement exigeant, tant pour l'accompagné(e) que pour l'accompagnateur, et profondément ancré au cœur de nos vies.

Il invite celui qui est en recherche à une relecture, souvent douloureuse, de sa vie, permettant d'éclairer ainsi des choix et de devenir plus lucide sur lui-même. Le discernement est un mystère de révélation qui s'inscrit dans une réalité psychologique et affective... « le passé est-il une source de joie ou de peine ?... Puis-je le relire en découvrant la présence de Dieu ?... Ai-je conscience d'être aimé(e) ?... de savoir aimer ?... d'assumer une certaine solitude ?... ou, au contraire, de préférer m'investir vers les autres ? » Beaucoup de questions graduelles dont les réponses, à l'image des poupées russes, engendrent d'autres questions, mais qui doivent se vivre dans un esprit de liberté intérieure. Ce qui est important c'est de percevoir, dans le temps, une démarche dynamique qui unifie et libère, et s'enracine toujours plus dans une relation personnelle au Christ, nourrie par la prière et les sacrements.

L'accompagnateur a la tâche, ô combien délicate, de donner des repères, de tenir la place d'un veilleur attentif et vigilant, se tenant au bord du mystère : mystère de Dieu qui se donne à rencontrer. Il lui faut marcher au pas de l'autre avec une extrême délicatesse pour ne pas blesser sa liberté, mais savoir faire preuve conjointement de clairvoyance et fermeté, attentif à ce que la croissance spirituelle soit en harmonie avec la croissance humaine.

* Il ne semble pas y avoir de schéma « modèle » de discernement d'une vocation puisque "chaque âme est unique" (St Jean de la Croix) mais quelques repères permettent de vérifier l'authenticité évangélique d'une vocation.

La vocation à laquelle je me sens appelé, est-elle *chemin de bonheur* pour moi ? et donc une bonne nouvelle pour ma vie ? Dans la durée et la fidélité d'un accompagnement, je suis amené à « avancer au large » : ce dépassement de soi, cette épreuve est-elle pour moi une source de croissance et de joie ou une source de tristesse et de malheur ? Au fond, cette vocation est-elle pour moi ?

Rechercher la vérité profonde du désir, ses motivations, permet de déceler la véracité d'un appel. Est-ce pour faire plaisir à quelqu'un ?... une illusion sur ma personne ?... Un accompagnement serein et loyal permet de passer au creuset le désir projeté et de faire sienne cette parole du Deutéronome : « Il t'éprouvait pour connaître ce qu'il y a dans ton cœur » (Dt 8,2).

Y-a-t-il *un attachement au Christ* ? Question centrale pour les vocations sacerdotales et religieuses : adhésion à le suivre dans un engagement radical, à l'image des apôtres « laissant là leurs filets »... L'appel à une vocation spécifique de prêtre, vie religieuse, peut se vivre de façon différente suivant le charisme propre de chacun : attiré pour une vie de prière, service des pauvres, mission... Le discernement spirituel permettra de dégager ces orientations de vie et de réfléchir sur le célibat en vue du Royaume. Car s'engager dans une vocation spécifique, c'est faire le choix de Dieu, d'un amour préférentiel pour Lui et le service des frères ! « Suis-je prêt à cela ? »

* Le discernement est un **chemin de patience, de persévérance et d'humilité**. Il apprend à reconnaître ses limites, sa pauvreté. L'âme humble apprend à découvrir et vivre la parabole des talents, mais elle sait expérimentalement combien est vraie la parole du Christ. « Sans moi, vous ne pouvez rien faire ! » (saint Jean 15,5)

Le discernement d'une vocation s'inscrit dans notre incarnation qui appelle à voir : « Seigneur ! Fais que je voie ! » ; à entendre le « Viens suis-mois » à toucher le Christ par la médiation de l'Église lors de

Sainte Louise, Saint Vincent et le discernement des vocations

Au temps des fondateurs il y avait beaucoup de vocations possible , même pour les laïques. Mais Saint Vincent et Sainte Louise prenaient de grandes précautions pour le recrutement, comme tous les autres responsables de communauté.

Les premiers Conseils de la Compagnie des Filles de la Charité en fournissent des exemples probants (1).

D'authentiques critères de discernement se dégagent de l'ensemble de l'enseignement et des interventions des uns et des autres (2).

1 - Les conseils

Conseil du 19 février 1656



« La seconde (difficulté) est ce que l'on ferait de la petite sœur Marie de Persy, qui était dans la maison il y avait près d'un an, à laquelle on faisait difficulté de donner l'habit, pour les raisons suivantes la première, parce qu'elle était venue à Paris pour servir et, n'ayant pas été propre pour le lieu où on l'avait mandée, elle eut envie d'être Fille de la Charité, et, comme cela, il ne paraissait pas vocation ; la seconde, à cause qu'elle était fort petite de stature et peu forte ; la troisième, qu'elle avait l'esprit comme enfantin et peu de jugement, et partant qu'il n'y avait guère d'apparence qu'elle pût être propre pour la Compagnie ; la quatrième, qu'elle paraissait indifférente pour demeurer, ou pour s'en retourner. La résolution fut, pour toutes ces considérations, qu'elle serait renvoyée, avec promesse que, si elle croissait et que sa volonté continuât, on la recevrait, et qu'on payerait les frais de son voyage à cause de la pauvreté de ses parents.

La troisième proposition fut touchant une fille qui était déjà reçue dans la maison, mais qu'on doutait n'être pas propre pour la Compagnie, pour les raisons suivantes : premièrement, parce qu'elle paraissait avoir l'esprit léger ; et comme elle avait dit avoir été trépanée, on craignait que cela n'y contribuât et qu'avec le temps, ou quand elle viendrait à recevoir

quelque mécontentement, ou à devenir malade, cette légèreté d'esprit n'augmentât ; la seconde, à cause qu'elle avait eu une jambe démise ce qui l'incommodait jusques à ne se pouvoir tenir assise à terre ; la troisième, qu'elle n'aimait guère le travail ; au moins ne s'y était-elle pas beaucoup portée tout le temps qu'elle avait été dans la maison ; comme au i l p u d'exactitude aux règles. Pour toutes lesquelles choses il fut résolu qu'elle serait renvoyée » (XIII,702-703).

Conseil du 27 février 1656



« Après que notre très honoré Père eut demandé l'assistance du Saint-Esprit, il demanda à Mademoiselle Le Gras de quoi il était question, laquelle rendit compte de ce qu'elle avait voulu faire pour exécuter ce qui avait été résolu pour la sortie de la fille dont il a été parlé ci-dessus, et dit

Mon Père, c'est que voulant faire ce que votre charité avait ordonné la dernière fois touchant la fille à laquelle on faisait difficulté de donner l'habit, il s'est trouvé qu'elle n'avait pas été trépanée ; au moins l'a-t-elle désavoué. Et comme la résolution de la renvoyer avait été principalement sur cela, nous avons différé jusque à cette heure, selon ce que vous dites à ma sœur Julienne, qui vous vint demander ce que nous ferions sur ce sujet.

Depuis qu'elle a eu cet avis, elle s'est rendue plus exacte au travail, paraît de bonne volonté ...

Ah ! il est bien vrai qu'il faut être appelé de Dieu pour être ferme en quelque vocation que ce soit ; car, à moins de cela, on ne voit que changement et inconstance ... Je me sens porté à vous dire cela pour vous faire voir qu'il faut vocation de Dieu pour persévérer en quelque condition que ce soit. Voilà pourquoi il faut se donner à Dieu pour bien faire choix des personnes qui se présentent ... Pour moi, j'ai peine à donner ma voix à cette fille, à cause de tout ce qui a été rapporté. Il faut recommander cette affaire à Dieu. Je dirai demain la sainte messe pour cela. Et vous, Monsieur Portail, je vous prie de le faire aussi, et dans quelques jours, Mademoiselle, je vous ferai savoir ma petite pensée » (XIII, 703-707).

Conseil du 29 février 1658



« La première proposition que nous fîmes fut l'irrésolution en laquelle nous étions de renvoyer une fille qui nous était venue de Troyes par la recommandation qu'une bonne religieuse en avait faite, ou de lui donner l'habit des sœurs. Les raisons pour le renvoi furent que, dès son arrivé, elle avait fait connaître une grande légèreté en son esprit, une grande curiosité de savoir toute chose, peu de disposition à la soumission et plutôt obstination et plusieurs autres petites habitudes contraires aux maximes de la Compagnie. De raisons pour la retenir il n'en paraissait point d'autre que celles qu'elle était de connaissance, qu'il ne paraissait point en elle de dangereuses habitudes, que avec la légèreté il y avait beaucoup de simplicité et que peut-être après beaucoup d'avertissements elle se pourrait former.

Monsieur notre très honoré Père dit

- Mes sœurs, avant passer plus outre, je vous veux avertir de la nécessité qu'il y a de ne point recevoir dans les Compagnies que les personnes qui aient vocation ; autrement, ces Compagnies ne pourraient subsister. Et comment y pourrait faire bien une personne qui n'y serait pas appelée de Dieu ? C'est pourquoi il faut principalement faire attention pour bien reconnaître leur vocation. Ce n'est pas que toutes les vocations soient semblables. Dieu se sert de diverses manières pour appeler à son service ; quelquefois même des afflictions et dégoûts du monde font envie de le quitter. Et quand avec cela les dispositions s'y trouvent, c'est une bonne marque d'une vraie vocation.

D'autres sont appelés d'une manière plus pure, regardant seulement le désir de servir Dieu et le moyen de faire leur salut. Cette vocation est plus apparente ; mais elle ne laisse pas quelquefois d'être exercée. Et quoique ces vocations soient différentes, néanmoins Dieu en tire sa gloire, les rendant vraies vocations. Mais, quand le seul intérêt les amène et que les filles cherchent seulement leur sûreté, il est bien difficile qu'elles réussissent. Ce sont toujours des esprits vacillants, irrésolus et qui enfin ne réussissent pas. C'est pourquoi, mes chères sœurs, il est de très grande importance d'essayer et même de l'éprouver » (XIII, 738-739).

2 - Critères vincentiens

Le mot « critère » n'existait pas au temps de Saint Vincent et de Sainte Louise, mais chacun d'eux savait donner des références sûres et de toujours pour le discernement de toutes les vocations. Nous nous contentons d'une énumération éloquente.

Un temps d'information



« La fille de laquelle vous m'écrivez sera volontiers reçue chez Mademoiselle Le Gras, lorsque vous l'enverrez ; mais auparavant mandez-nous, s'il vous plaît, quel est le motif de sa (venue), si ses parents y consentent, si elle a père et mère, s'ils se peuvent passer d'elle, si elle est en service, quel âge elle a, quelle disposition de corps et quelles qualités d'esprit, etc. » (À un prêtre de la Mission, au Mans ; V,622).

Un naturel équilibré



« Il ne suffit pas qu'elles aient bonne santé, il faudrait savoir si elles sont robustes ou passablement fortes ; car en cette petite compagnie il n'en faut point de faibles ni de délicates » (À un prêtre de la Mission ; V,634).

Une réelle aptitude au travail



« La fille de Mademoiselle Gionges n'a aucune marque de vocation pour la Charité ; comment voulez-vous qu'elle y demeure ? ... Elle se lève quand bon lui semble et ne fait quasi rien. Elle est pourtant entretenue comme les autres. C'est autant de soulagement pour ses parents ; mais c'est une surcharge à cette petite compagnie, qui est pauvre et ne peut nourrir une fille qui ne travaille et n'est pas pour y demeurer, sinon peut-être pendant que le mauvais temps durera. Or, il n'est pas juste, comme vous savez, qu'une fille comme celle-là mange le pain des autres pauvres filles qui travaillent pour Dieu et pour les pauvres malades » (À un prêtre de la Mission : 25 janvier 1652 ; IV,312).

Une certaine culture



« Les trois postulants que vous nous avez envoyés sont arrivés ; nous les avons accueillis avec affection, comme venant de votre part.

Nous avons trouvé (l'un d'entre eux) trop faible en latin ; et je vous envoie une composition qu'il a faite, où vous verrez combien il est éloigné des études qu'il devrait avoir. Tous ceux par qui je l'ai fait examiner sur les marques d'une vraie vocation, ayant jugé qu'il ne les avait pas, lui ont conseillé de s'en retourner. Ce qui m'oblige à vous prier derechef de ne plus hasarder au voyage personne qui ne vous paraisse être appelé de Dieu. Tous ceux qui se présentent ne le sont pas, au moins ceux qui manquent des conditions de corps et d'esprit convenables à notre Institut et à nos emplois. Les deux années de probation ne sont pas pour reconnaître s'ils ont les dispositions requises, car il les faut avoir reconnues auparavant, mais afin qu'ils s'y affermissent davantage, et que sur ce fondement ils élèvent l'édifice des vertus qui font un bon missionnaire... Je ne doute pas néanmoins, Monsieur, de votre bon discernement ; mais, comme je ne m'en rapporte pas au mien propre lorsqu'il s'agit d'admettre les prétendants parmi nous, puisque, après les avoir éprouvés en diverses manières, je prends encore l'avis de plusieurs de la compagnie, j'estime aussi que vous devez user de beaucoup de précautions pour n'y être pas trompé, particulièrement de celles-ci : de les faire toujours composer en votre présence, de nous envoyer leurs compositions et de nous mander exactement leurs mœurs, âges, santés, qualités, etc., afin que nous puissions juger s'ils nous seront propres, avant de les faire venir » (À Guillaume Delville, à Arras janvier 1657 ; VI, 154-155).

Un esprit bien fait



« J'ai vu cette bonne fille Madeleine. Je pense qu'il y aura un peu à travailler à elle, que ses passions sont un peu fortes. Mais quoi ! quand elles ont la force de se surmonter, elles font, après, des merveilles. Vous la recevrez donc, s'il vous plaît !

Quant à cette bonne fille d'Argenteuil qui est mélancolique, je pense que vous avez raison de faire difficulté de la recevoir ; car c'est un étrange esprit que celui de la mélancolie » (À Louise de Marillac : vers 1634 ; I,238).

Un désir de servir Dieu



« Je vous dirai seulement que pour les filles que Monsieur Lambert a reçues, si vous les croyez (capables), que vous n'avez rien reconnu depuis son retour qui soit contraire à notre vocation, que vous les pouvez envoyer. Mais il ne nous faut point de fainéantes, ni de babillardes, ni de celles qui pensent venir à Paris pour se servir du prétexte d'être fille de la charité et n'ont aucune volonté de servir Dieu ni de se perfectionner, et c'est cela qui nous les fait renvoyer ou qui les fait sortir d'avec vous » (À Sœur Cécile Agnès : août 1648 ; Écrits, 253).

Une totale liberté dans le choix de vie



« Monsieur, nous devons nous tenir dans une telle liberté pour les choix, qu'elle soit au-dessus de toutes les considérations humaines. “Ce n'est pas vous, disait Notre-Seigneur, qui m'avez élu ; c'est moi qui vous ai choisis et ordonnés”, afin que nous sachions que c'est lui seul qui a droit d'appeler aux fonctions évangéliques. Ce qui fait qu'il y a différence entre vocation et vocation comme du soleil à la lune et du jour à la nuit ; parce que celle qui ne vient pas de Dieu n'est que l'ombre de la véritable vocation, quoiqu'elle soit couverte de beaux prétextes et des mêmes habits » (À Guillaume Delville, à Arras : 6 janvier 1657 ; VI, 155-156).

L'épreuve du temps



« Votre lettre ne m'a pas surpris, comme vous l'avez cru, parce qu'il est dit que ceux qui voudront suivre Jésus-Christ souffriront tentation ... Si donc maintenant vous vous trouvez inquieté du côté de vos parents, et si fort, que vous êtes sur le point d'adhérer à leurs persuasions,

ne vous en étonnez pas ; c'est une épreuve que Dieu veut faire de votre fidélité pour vous attacher davantage à lui, après qu'il vous aura tiré de ce danger ; car alors vous reconnaîtrez, mieux que vous ne faites présentement, que le monde est un trompeur, puisque, au lieu des satisfactions qu'il promet, il ne donne que des peines d'esprit, ainsi que vous venez d'en faire l'expérience ; et continuant à servir Dieu, comme vous avez ait, vous jouirez d'une paix abondante et divine, qui est celle des enfants de Dieu, telle que vous l'avez déjà goûtée. Courage donc, Monsieur, ne vous rendez pas. Si vous avez résisté quinze jours aux propositions qu'on vous a faites, c'est pour avoir vu qu'elles sont contraires à la volonté de Dieu et à votre vocation » (À un prêtre de la mission : 1^{er} février 1656 ; V, 535-537).

La nécessité d'un accompagnement



« Pour juger si Dieu vous a appelée en la condition où vous êtes, il ne faut pas vous arrêter à vos dispositions présentes, mais à celles que vous aviez quand vous y êtes entrée. Pour lors vous en aviez senti plusieurs fois le mouvement ; vous aviez prié Dieu pour connaître sa volonté ; vous aviez demandé conseil à vos directeurs ; vous aviez fait non seulement une retraite, mais un essai chez Mademoiselle Le Gras ; et sur cela, vous étant volontairement déterminée à cette manière de vie en la vue de Dieu et pour répondre à son appel, il a fait voir que cette résolution lui a été très agréable, en ce que toujours depuis il vous a si bien bénie en votre personne et en vos actions, que vous avez édifié le dedans et le dehors. Quel sujet avez-vous maintenant de douter si vous êtes en l'état où il vous désire ? Car il est évident par toutes ces choses que votre vocation est de Dieu, puisque vous y êtes parvenue par ces voies-là, qui sont les plus assurées, et que c'est par elles qu'il a coutume d'attirer les âmes hors du monde, pour s'en servir dans le monde même. Il ne faut donc pas que les difficultés que vous rencontrez en l'exécution vous fassent douter de cette vérité, qui vous a été si bien connue dès le commencement, et il ne faut pas non plus vous étonner, si vous êtes tentée, puisque l'Évangile d'aujourd'hui nous assure que N.-S. même l'a été... » (À Marguerite Chétif : 18 février 1657 ; VI, 190-191).

la rencontre avec l'accompagnateur ; à sentir le parfum de la pécheresse pardonnée, signe de l'amour et de la conversion ; à goûter enfin au pain eucharistique et à celui de la Parole. Il requiert de l'accompagnateur une capacité d'écoute et d'accueil, faisant de lui « un guetteur pour la mai-son d'Israël » (Éz 3,17).

Le discernement des vocation est bien une **bonne nouvelle** dans l'aujourd'hui de Dieu, car il est le signe d'un Dieu qui veut redire sans cesse son alliance avec l'homme !

CATHERINE DE NORAY

Responsable diocésaine du Service des Vocations d'Aire et Dax

Entre brume et arc-en-ciel

Ils m'ont fait confiance

Je marche dans les rues de Chartres, le brouillard est épais. Il est 18 heures : après une journée de travail bien remplie, je rentre chez moi. Comme une corne de brume, les cloches de la cathédrale guident mes pas . Et si j'allais voir le panneau d'information dans l'entrée ? Je souhaite aider ceux qui en ont besoin et ne pas passer mon temps au travail. Mais dans quelle association ? Tel un phare, la cathédrale se dresse devant moi, je rentre.

Tiens, la tête de Saint Vincent de Paul. Je me souviens de son visage, car il est le saint patron de l'église de mon enfance, de ma première communion. Je sais qu'en son temps, il a œuvré pour les plus pauvres. Je prends l'adresse des « Conférences Saint Vincent de Paul », téléphone et me rends au rendez-vous. Je ne rencontre que des gens âgés de plus de 70 ans ! Ils sont bien vaillants et distribuent des colis alimentaires dans les quartiers pauvres, rendent visite à des personnes âgées à domicile. Mais mon travail m'empêche d'être présente aux horaires de visite. Je participe très peu à leurs activités caritatives. Alors je reçois le titre de « conseiller spirituel » (poste vacant) à 26 ans, avec pour seul bagage une foi fragile, en recherche et souvent révoltée. Ce fut le premier élément de mon discernement : d'autres personnes me faisaient confiance pour une tâche qui me semblait inappropriée. Ils croyaient en la Providence.

Lors d'une réunion nationale des Conférenciers, à Paris, j'ai été chargée du compte rendu. Là j'ai rencontré une Sœur, *Fille de la Charité*. Je l'ai raccompagnée à la rue du Bac, où elle m'a fait visiter les locaux et surtout la Chapelle. Je ne connaissais pas grand-chose de la prière et encore moins de l'oraison.

Si vous n'avez pas l'amour...

J'attendais que le temps se passe et je me suis mise à prier « Je vous salue, Marie ». À ce moment, je ne récitais plus des paroles, mais je dialoguais avec Marie qui m'écoutait ! Je fus bouleversée.

Par Marie, j'entrais en relation avec le Seigneur « Le Seigneur est avec vous, avec moi... ». Je percevais que le Seigneur me demandait de me rapprocher

Il m'a fallu plus d'un an et de très nombreuses « preuves » pour sauter le pas et me décider à changer de vie. J'allais voir la Sœur de temps en temps, la vie de communauté m'intriguait et m'attirait. La Parole de Dieu venait souvent me déranger pendant les quelques messes auxquelles j'assistais. Lors d'une discussion avec un collègue de travail sur la signification de mon métier, il conclut : « Si vous n'avez pas l'amour, vous n'avez rien ! ». Pourtant, il ne connaissait ni Saint Paul, ni la petite Thérèse. Dieu me parlait par les événements, par les gens que je rencontrais. M'invitait-il à sa suite ?

Je voulus m'engager et je reçus le conseil de travailler encore une année. « Vraiment, les Sœurs n'étaient pas pressées » pensais-je.

L'Arc-en-ciel... signe d'Alliance

J'ai participé l'été suivant à un camp service auprès de personnes isolées dans la campagne de Fain les Moutiers. Notre fil conducteur était l'hymne aux Corinthiens de Saint Paul. Coïncidence ? ! Non, évidence, Providence ! Je comprenais enfin l'Alliance qui existait entre le Seigneur et moi. Elle se matérialisa par un superbe arc-en-ciel à la fin du séjour : appel à une vie de lumière. Dieu me traversait comme le soleil la pluie et me rendait mes couleurs d'origine, celles des enfants de Dieu

Je reprenais mon travail à Chartres, habitée d'une paix que ne n'avais jamais connue auparavant. Et quand l'année fut écoulée, je rejoignais les Filles de la Charité.

Et l'arc-en-ciel surgit à nouveau

Dieu m'a touché par un signe imprévisible dans le temps : l'arc-en-ciel. Depuis, le signe de sa présence m'accompagne et, à chaque grand changement de ma vie de foi, l'arc-en-ciel surgit sans que je ne l'attende. Il confirme ma marche et m'invite à toujours plus de confiance.

D'autres éléments m'ont étonnée : Chartres où je travaille n'est-elle pas la ville où Sainte Louise est venue présenter la Compagnie des Filles de la Charité à Marie. Les Conférences, n'était-ce pas le retour vers Saint Vincent de Paul, le patron de mon église, et l'envoi vers les pauvres ? Et mes prénoms : Louise et Marguerite, ne sont-ils pas ceux de celles qui ont été à la base de la Compagnie : Louise de Marillac et Marguerite Naseau ?

Dieu n'a pas cessé de se manifester et de m'appeler pour me révéler sa vie en ceux qui pourraient me faire grandir dans son amour : les plus petits aux yeux des hommes.

Valérie Louise Marguerite, Fille de la Charité.

Questions pour un échange

Le discernement des vocations

1 - *Les vocations sont diverses dans l'Église (sacerdotales, religieuses, laïques). En portons-nous le souci ?*

- Que faisons-nous concrètement pour cela ?
- Avons-nous l'audace d'adresser des appels, d'inviter à des engagements au service de l'Église et de sa mission ?
- Acceptons-nous d'accompagner ceux qui répondent ?

2 - *Le discernement des vocations implique des critères :*

- Parmi ceux en vigueur au XVII^{ème} siècle et retenus par Vincent de Paul, lesquels nous paraissent s'imposer encore aujourd'hui et pourquoi ?
- Dans notre société en profonde mutation et pour l'Église d'aujourd'hui, quels types de vocation nous semblent nécessaires et quels sont les critères que nous privilégions pour les discerner ? Pourquoi ?

3 - *Par leur vocation les vincentiens sont orientés vers le monde des pauvres :*

- Osons-nous présenter le charisme vincentien ? Comment ?
- Savons-nous appeler des « ouvriers » pour participer à l'évangélisation et au service des pauvres ?
- Les invitons-nous à participer avec nous à des actions ;
 - . acceptons-nous de les accompagner dans leur cheminement ?
 - . de quelle manière ?

*Le plus beau bénéfice que nous puissions avoir,
c'est d'être missionnaire (XII, 402)*

Quelques-uns des cahiers déjà publiés et encore disponibles

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| 62. Des hommes apostoliques 2. | 77. Amour de Dieu. |
| 63. Vincent, homme de prière. | 81. La souffrance. |
| 64. La Vierge Marie. | 82. La mort. |
| 65. L'Incarnation. | 83. Les funérailles. |
| 66. S'assembler. | 84. L'unité des chrétiens. |
| 70. Accompagner. | 85. Rencontre avec les musulmans. |
| 71. Discerner. | 86. La conciliation. |
| 74. Responsabilité. | |

*

Les numéros commandés sont envoyés au prix de
4 € le cahier, plus les frais d'envoi.

*

*Avez-vous pensé à renouveler
votre abonnement ?*

*

Animation Vincentienne
Bordeaux 4 463 09 M

Abonnement

France : 12,50 €

Autres pays : 14 €

RÉFÉRENCES INTERNATIONALES DE COMPTES

IBAN : FR70 2004 1010 0104 4630 9M02 233

BIC : PSSTFRPPBOR

**“Ne plus hasarder au voyage
personne qui ne vous paraisse
être appelé de Dieu”**

Saint Vincent de Paul
(VI, 155)



ANIMATION VINCENTIENNE

16 Grande Rue Saint Michel
31400 TOULOUSE

La vérification de l'appel de Dieu



La vocation est un appel de Dieu pour faire une chose. La vocation des apôtres était un appel de Dieu pour planter la foi par toute la terre ; la vocation du religieux est un appel de Dieu dans la pratique des règles de la religion ; la vocation des mariés est un appel de Dieu pour le servir dans la conduite d'une famille et l'éducation des enfants ; et la vocation d'une Fille de la Charité est l'appel de Dieu, le choix que sa bonté a fait d'elle, plutôt que de tant d'autres qui se sont présentées à lui, pour le servir dans tous les emplois qui sont propres à ce genre de vie, auxquels il permettra qu'elles soient appliquées ...

Dieu est arrêté en ses jugements, mes filles. Le salut des âmes lui est si cher qu'il prend tout le soin nécessaire de les mettre en la voie la plus facile pour arriver au chemin du ciel ...

Celui qui transplanterait des arbres peu avant la saison des fruits puis les lèverait encore pour les porter ailleurs, ne recueillerait jamais aucun fruit ; les arbres, ainsi changés de place et de terroir, seraient même en danger de mourir » (Conférence aux filles de la Charité : 22 septembre 1647 ; IX,353-355).